

UNION SPORTIVE MULTIACTIVITÉ DE VIROFLAY

DDCS 78S97 – SIRET 785 158 981 00049



STAGE DE TENNIS DE TABLE

Informations auprès de
Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif
☎ 06 66 86 61 45

Pendant les vacances de Noël 2025, le club propose un **stage** de tennis de table aux tennis couverts de la Sablière situés Place de la Fête, face au Centre Aquatique, à Viroflay. Ce stage de 6 jours sera organisé **du lundi 22 au mercredi 24 décembre** et **du lundi 29 au mercredi 31 décembre (horaires de 9H30 à 17h00)**.

Le but du stage est de progresser grâce à une approche uniquement axée sur le tennis de table. L'encadrement sera assuré par Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif breveté d'État.

Il est possible de s'inscrire à la journée ou pour les 6 jours. Le prix est fixé à **27 €** par jour (140€ pour 6 jours au lieu de 162€). Le stage est ouvert aux non-adhérents. Dans ce cas, un supplément de 10 € est demandé.

Il est possible de déjeuner sur place en apportant sandwichs et autres salades.

L'inscription est possible directement en ligne sur le site de l'USMV (CB ou chèque). Sinon, le coupon ci-dessous peut être utilisé et le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'**USMV**. La réception du règlement accompagné du bulletin ci-dessous tient lieu de réservation.

Je soussigné, M. ou Mme autorise mon fils/ma fille à participer au stage de tennis de table organisé par la section Tennis de Table de l'USMV du 22 décembre au 31 décembre 2025.

J'autorise aussi l'USMV à utiliser les images prises de mon enfant lors de ce stage, pour le site internet de la section, le guide des sports de l'USMV ou pour illustrer un article de journal à toute fin de communication.

	Montant
Lundi 22 décembre	
Mardi 23 décembre	
Mercredi 24 décembre	
Lundi 29 décembre	
Mardi 30 décembre	
Vendredi 31 décembre	
TOTAL (140 € si tous les jours sélectionnés)	
Pour les non-adhérents + 10 €	

Règlement par chèque à l'ordre de l'**USMV** (règlement possible par CB avec l'inscription en ligne)
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence des stagiaires.

ATTENTION : en cas d'effectif insuffisant, le club se réserve le droit d'annuler une ou la totalité des journées de stage.

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

..... ☎

Date et signature

Le / /

Bulletin à remettre lors d'un entraînement à :

Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif

Ou inscription sur le site internet USMV ----->

